

Guénange

Les décisions de l'Arc mosellan ont fait le buzz

Quand les votes des uns (élus de la Communauté de communes de l'Arc mosellan) impactent fortement la vie (et le budget) des autres (les municipalités), cela revient à une situation de blocage sans précédent.

27/11/2016 à 05:00

Vu 75 fois



Malgré l'avancement de la réhabilitation du quartier République, certains élus restent sceptiques quant aux résultats en termes de sécurité et de détériorations. Photo d'Archives Pierre HECKLER

En préambule du dernier conseil municipal, le maire, Jean Pierre La Vaullée, s'est longuement étendu sur la dernière réunion du conseil communautaire de la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM - voir RL du 17/11) qui lui est restée véritablement en travers de la gorge.

Il est revenu sur tout l'historique des attributions de compensation depuis 2004 et surtout sur l'accord unanime des maires préalable à la réunion sur lequel certains se sont assis allègrement. Bilan de cette décision : les attributions de compensation dues par Guénange sont de 776 026 € au lieu de 15 950 €. « Pour générer cette somme, il faudrait que l'on augmente les impôts de 52 % suite à ce vote, ce qui est purement inconcevable et nous mettrait en faillite ». Et d'ajouter : « Je souhaite que les élus reviennent sur ce vote absurde pour des affaires purement politiques. L'intercom' n'est pas un marché de tapis où chacun peut acheter en fonction de ses besoins ». D'ailleurs, le prochain conseil aura lieu le 29 novembre à huis clos.

Le maire est aussi largement revenu sur la seule crèche de la CCAM, celle de Guénange, dépendant de la compétence de la CCAM qui coûte 172 000 € à la commune à compenser.

Le maire a ensuite demandé le report du point suivant concernant le renouvellement de l'adhésion au Smitu (autorité organisatrice des transports dans le nord mosellan) car les discussions sur les conditions des dessertes de bus ne sont pas closes.

Quartier République

Initiée en 2012, la restructuration du quartier République avance. Néanmoins, un avenant sur le marché de maîtrise d'œuvre correspondant à une augmentation de 37 % a été présenté par Éric Balland après accord de la commission d'appel d'offres.

Mais Bernard Lécrivain (Rassembler pour Guénange) est monté au créneau contre cette proposition. « Malgré tous les travaux réalisés et les sommes dépensées par le bailleur, rien ne s'améliore au niveau sécurité, propreté et détériorations. Il n'y a aucun résultat et les commerçants se sauvent ». Réponse d'Éric Balland : « Comme je l'ai dit, on ne fera pas marche arrière. On clôt la discussion et on passe au vote ». Résultats : six abstentions.

Par contre, tous les utilisateurs du Cosec sont satisfaits de la qualité du revêtement du sol et ont félicité les agents communaux par la remise en peinture des murs.

Avant de se quitter, les élus ont accepté l'attribution du marché de nettoyage des gymnases et écoles à la société Caronet de Spicheren.

Ils ont également voté quatre subventions (aide à la licence au Boxing club, à l'ASG, au Tennis et au Judo) pour un total de 5 910 €.